

## PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

**Attention : les documents avec une (\*) doivent être fournis en double exemplaire**

1. Photocopie du **titre d'identité de chacun des dirigeants (\*)**  
**Documents acceptés :**  
Carte nationale d'identité française ou européenne en cours de validité (recto-verso)  
**Ou** Passeport français ou européen en cours de validité  
**Ou** Titre de séjour le permettant, en cours de validité indiquant l'adresse actuelle (recto-verso)
2. **L'attestation de non condamnation pour chacun des dirigeants (pièce n°2) (\*)**
3. Une copie de **l'attestation de suivi du Stage de Préparation à l'Installation Ou la dispense (pièce n°3)** validée par l'Espace Créateurs de la Chambre de Métiers
4. **Un justificatif d'adresse pour le siège social au nom de la société (\*)**  
**Documents acceptés selon les cas :**  
Contrat de bail  
**Ou** Facture d'un fournisseur d'énergie / téléphone  
**Ou** Autorisation du propriétaire  
**Ou** Contrat de domiciliation  
**Ou** Acte acquisition du fonds de commerce / donation / location gérance (dans ce cas fournir annonce légale)
5. Le formulaire **M0 SAS** en trois exemplaires (**pièce n°5**)
6. **L'attestation de dépôt du capital social** (antérieure à la date des statuts) + **la liste des souscripteurs**
7. **L'attestation de parution dans un journal d'annonces légales**
8. **Les statuts de la société** dont au moins un original (\*)  
(Le Procès-Verbal de nomination de l'organe de direction si hors statuts)
9. **L'autorisation de diffusion aux tiers (pièce n°9)**
10. **Document relatif au bénéficiaire effectif d'une société (pièce n°10)**
- 11.

	FRAIS D'IMMATRICULATION	
<b>Origine du fonds</b>	<b>Chambre de Métiers et de l'Artisanat</b> (Chèque, Espèces, CB)	<b>Greffe du Tribunal de Commerce</b> (Chèque ou Autorisation de prélèvement CB)
<b>Création avec activité</b>	Consulter le site de la Chambre de Métiers ( <a href="http://www.cm-toulouse.fr">www.cm-toulouse.fr</a> ) - « <b>Formalités et tarifs</b> »	
<b>Constitution sans activité</b>		
<b>Mise en activité par reprise, Achat, location gérance, Don</b>		

## DOCUMENTS A FOURNIR SELON LES CAS

### Exercice d'une activité réglementée

*Pour savoir si l'activité exercée est réglementée, consulter le site « [nafa.apcma.fr](http://nafa.apcma.fr) »*

Pour tous les cas :

- Le formulaire JQPA ([pièce n°12](#))
- Une copie du diplôme *ou* certificats de travail *ou* bulletins de salaires (36 mois minimum)

*Il faudra présenter une **qualification pour chacune des activités réglementées exercées***

### Activité ambulante (Sur les marchés)

*S'assurer au préalable que l'activité ambulante soit prévue comme telle dans l'objet social*

- Le formulaire de déclaration de l'activité ambulante ([pièce n°15](#))
- Une photo d'identité couleur du demandeur au format officiel
- Un règlement par chèque de **15€** à l'ordre de la Chambre de Métiers 31